

Monsieur le Préfet, représentant de l'Etat dans le département du Gers,
Monsieur le Sénateur Franck MONTAUGE, représentant les territoires,
Monsieur le Conseiller Régional, David TAUPIAC, représentant la présidente de notre région Occitanie,
Madame la Vice-Présidente, Nathalie BARROUILLET, représentant le président du département du Gers,
Monsieur le conseiller régional,
Madame et monsieur les conseillers départementaux,
Madame la Sous-Préfète de Mirande,
Monsieur le Directeur Régional des Affaires Culturelles,
Monsieur le Vicaire général d'AUCH,
Mesdames et messieurs les conseillers municipaux,
Mesdames et messieurs les maires des communes voisines et amies,
Monsieur l'architecte et messieurs les entrepreneurs liés aux travaux de l'église,
Mesdames et messieurs,

Je suis très heureux de prendre la parole et de vous accueillir en ce jour particulier dans notre église Saint-Jean-Baptiste, totalement rénovée. Je dis totalement parce qu'enfin nous sommes arrivés au terme de ces trois tranches de travaux. Mais je voudrais, sans être trop long car mon neveu et filleul ici présent me reproche toujours le nombre de pages de mes discours faire quelques rappels essentiels pour mieux saisir l'histoire de notre église.

Certes je ne vais pas commencer en 1058 quand Bernard d'Armagnac, surnommé Bernard Tumapaler, s'agenouilla sur ce mont païen en promettant à Dieu que s'il réchappait de cette terrible maladie appelée peste il fonderait un monastère et construirait une église.

En fait, sans geste barrière et sans vaccin, il s'en sortit mais l'épidémie avait déjà décimé une très grande partie de la population. Pourtant il tint promesse et je peux affirmer que du haut du clocher de cette église, 10 siècles vous contemplent.

Mais revenons peut-être à une histoire plus récente, et notamment à l'année 2012 où le maire que je suis apprend en juillet que la DRAC a inscrit l'église dans son programme de restauration. Après discussion, il convient d'y donner suite mais sans qu'une délibération ne soit envoyée au service culturel.

Et donc, face à ce silence tout à fait compréhensible qui a duré trois ans, c'est en février 2015 que le conseil municipal se réveille et décide cette fois-ci de faire les choses correctement en délibérant pour bénéficier de l'aide de la DRAC pour une étude approfondie sur la restauration de l'église. Il faut remercier l'ingénieur de la DRAC, Jean-Marc CALMETTES qui nous a accompagnés et qui a assuré l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Et puis les événements se sont naturellement déroulés, avec le choix de l'architecte Denis DODEMAN, pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre. Celui-ci choisit de planifier les travaux en trois tranches : la première concerne la toiture et la mise hors d'eau, l'accessibilité et les travaux d'urgence. La

seconde concerne la restauration de la façade ouest, du chevet, et les vitraux. La troisième et dernière tranche visait la sacristie, l'escalier du clocher, la porte latérale et la réfection de l'électricité.

Avant de lancer ces trois tranches, il fallait bien sûr commencer à vérifier la solidité financière de notre commune car tout le monde sait que les subventions ne peuvent aller au-delà du 80% hors taxe et que le montant des trois tranches, avant surprise de dernière minute, se montait à 400.000 €.

Pour être transparent avec les saint-montais, puisque nous allions engager une part importante du budget présent et des budgets suivants, il fut décidé de programmer une réunion de présentation de ces travaux et les saint-montaises et saint-montais répondirent présents le 10 novembre 2015 en constituant une association appelée Sauvegarde du Patrimoine de Saint-Mont. Il me faut remercier tous ces bénévoles qui se sont engagés jusqu'à aujourd'hui pour venir diminuer l'effort communal en organisant des festivités tout au long de ces sept années, avec bien sûr cette interruption en 2020. Je remercie les membres du bureau, et plus particulièrement la fidèle Marie-Claude DUVIGNAU comme trésorière, le très sérieux Luc PLOUVIER comme secrétaire, et puis le sympathique René MARIN, venu du village voisin comme vice-président. Et puis je voulais sincèrement remercier celle qui a impulsé ce dynamisme à l'association, en nous offrant même la venue de Nadau dans cette église, je veux parler d'Aline DUBOS, la première présidente. Et puis je terminerai bien sûr par les deux co-présidentes actuelles Kéké BOUEILH et Sylvie JEGUN, sans oublier tous ces bénévoles qu'ici on appelle les petites mains de Saint-Mont.

2016 est l'année du premier coup de pioche puisque dès juin sont choisies les premières entreprises pour la première tranche. Il s'agit de SGRP Julien SOURBES de Lectoure pour la maçonnerie, et de BIANCHI de Saint-Martin d'Armagnac pour la charpente et la toiture. Les travaux sont calés pour un montant de 127.127 € (hors architecte, économiste et SPS) avec 60.000 € de subvention DRAC, 26.7362 € de la région, 13.776 € du département et 6.500 € du sénateur Franck MONTAUGE. Tout commencerait bien si l'examen des toitures devrait se faire à l'aide de drones puisque ce ne sont pas les m² de tuiles prévues qui ont dû être changés mais la totalité. Bref le surcoût est estimé à 48.000 € et je dois, là encore, remercier la réactivité de la DRAC nous accompagnant dans ce surcoût et plus particulièrement, M. Kléber MARTIN, ainsi que la région, la DRAC à hauteur de 13.465 € et la Région à hauteur de 3.265 €.

Mais le pessimisme n'était pas la disposition d'esprit dominante du conseil municipal et nous décidions de passer à la tranche 2, sans que la tranche 1 soit entièrement terminée. En effet, pour pouvoir créer la place de parking PMR, il fallait le résultat des fouilles archéologiques effectuées par l'INRAP qui prit 6 mois pour venir sur le site et autant pour rendre son rapport. Entre temps la seconde tranche avait commencé. Cette fois-ci, ce fut TMH de Riscle qui s'occupa du lot maçonnerie, l'entreprise Chevrin-Gelli de Castelnaudary pour la partie menuiserie et l'entreprise l'Art du Vitrail de Mérignac pour la réfection

des vitraux. Le coût total fut mieux respecté et surtout sans surprise. Il y eut toutefois pour 152.901 € de travaux estimés avec des subventions pour accompagner cette tranche : 67.350 € de la DRAC, 27.000 € de la Région, 15.750 € du département et 14.500 € de la réserve parlementaire de Philippe MARTIN, qui était alors, député.

Et l'inhabituel se produisit. Puisque l'INRAP n'avait pas rendu son rapport et que la seconde tranche démarrait avec l'installation d'un échafaudage, la première tranche fut terminée bien après la seconde et les subventions de la seconde tranche furent versées avant celles de la première. Pour être plus clair et plus compréhensible, nous avons touché les subventions de Carole DELGA avant celles de Martin MALVY. C'était en juin 2019. Parfois, l'Histoire nous joue des tours ...

Enfin, la troisième tranche fut lancée en janvier 2020, puis concrétisée en août 2020 avec le choix des entreprises : TMH de Riscle pour la maçonnerie et la menuiserie, et DELESTRE de la Séguinière (commune du Maine-et-Loire) pour un montant de 101.462 € avant surprise éventuelle dans les travaux. Surprise sur cette tranche, il y en a eu avec la présence de mérules à la sacristie qui ont demandé un traitement particulier et donc un surcoût de 4.240 €. Là encore, la DRAC était présente avec 39.200 €, la Région avec 23.700 € et le département avec 12.300 €.

Mais, malgré la crise Covid-19, les travaux ont pu se dérouler en temps et en heure et enfin le chantier de l'église a pris fin définitivement en mai 2021 soit près de 7 ans après la première délibération !

Si on résume ces travaux en chiffres, hors architecte, économiste, SPS, le coût total des travaux est estimé à : 429.490 € sur les 400.000 prévus avec 320.277 € de subvention soit 74%. Mais en fait il faut regarder le coût global et la charge de la commune. Le coût global est de 559.262 € TTC sur lesquels, si on enlève les subventions, la récupération de la TVA, il reste quand même 145.834 € à la charge de la commune.

Mais je ne dois pas oublier que pour alléger cette charge financière, il y a eu des aides : la fondation du Crédit Agricole et ses 10.000 €, les dons de citoyens à travers la Fondation du Patrimoine pour 5.200 €, les dons de la SPSM qui s'élèvent à 40.000 € à ce jour et Plaimont Producteurs qui nous aide à hauteur de 20.000 €.

Au-delà de ces chiffres, il nous faut surtout souligner la formidable mobilisation des habitants, l'investissement des pouvoirs publics qu'ils soient de l'Etat ou des collectivités territoriales, investissement et mobilisation qui ont permis à notre église Saint-Jean-Baptiste de reprendre son souffle pour 10 siècles de plus.

Alors, tout simplement, mesdames et messieurs, et parce que mon neveu commence à s'ennuyer, je voulais tous vous remercier d'être présents en ce jour très spécial pour les saint-montoises et les saint-montais qui marque la fin d'un cycle, celui des travaux, et le début d'un autre, celui d'une splendeur retrouvée.

Vous aurez compris aussi que pour finaliser totalement cette restauration, il nous faut maintenant traiter les abords, et notamment son accès routier, afin que ce joyau se retrouve dans son écrin. Ce sera le prochain chantier qui devra être porté par la communauté de communes Armagnac Adour, compétente en matière de voirie communale.

Je vous remercie et vous souhaite une excellente journée et je cède la parole à Nathalie BARROUILLET, vice-présidente du département, qui la cèdera elle-même à David TAUPIAC, représentant la Région Occitanie. Puis Murielle la cèdera à Franck MONTAUGE, sénateur représentant les territoires, avant que monsieur le Préfet clôture l'ensemble de ces discours.